



Chères Villelonguettes, Chers Villelonguets,

Colistiers de « *Villelongue pour tous* », nous considérons le mandat électif comme un véritable contrat de proximité, fondé sur la responsabilité et la loyauté envers chaque habitant de notre commune.

Unis par une même vision de l'intérêt général, nous partageons une éthique commune de la gestion municipale ainsi qu'une conception exigeante et rigoureuse du mandat d'élu.

C'est pourquoi, si vous nous accordez votre confiance et nous portez aux responsabilités, nous nous engageons collectivement à respecter une charte à l'égard de l'ensemble de nos administrés.

Cette charte a pour vocation de formaliser des engagements clairs, mesurables et transparents, afin de renforcer la confiance et de favoriser un dialogue sincère et durable entre les élus et les Villelonguets.

Vous trouverez ci-dessous les grands principes qui guideront notre action.

## Villelongue pour tous

- À l'écoute des habitants
- Des engagements clairs, des réponses concrètes
- Chaque réclamation prise en compte, sans exception
- Une réponse garantie sous 8 jours
- Un suivi jusqu'à l'aboutissement, en toute transparence

La Charte de l'Élu de Villelongue-de-la-Salanque au service des habitants est consultable dans son intégralité sur notre site Internet :

<https://www.villelonguepourtous.fr/>

Le 15 mars prochain,

Votez et faites voter « *Villelongue pour tous* » avec Jean SOLER